

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

KELLY DAVENNE KELLY Conditions générales des ventes des prestations de services conclues avec des professionnels.



Clause n° 1 : Identification

Nom de la microentreprise : KELLY DAVENNE

Noms commerciaux : KELLY DAVENNE, Ouvrez la voie du possible

Microentreprise dont KELLY DAVENNE est autoentrepreneur

Adresse de la microentreprise : 665 route de Lacarrère 64450 DOUMY

N° SIRET : 410 091 771 00049

et 410 091 771 RM 64 (pour la partie artisanat)

TVA non applicable, article 293B du CGI

Clause n° 2 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après s'appliquent à toutes les ventes de prestations conclues par Kelly Davenne avec des clients professionnels et détaillent les droits et obligations de la microentreprise KELLY DAVENNE et du site internet qui lui appartient : www.ouvrezlavoiiedupossible.fr et de son client dans le cadre de la vente de biens et services suivants :

- Conférences, ateliers, formations sur les thèmes de naturopathie, phytothérapie, cohérence cardiaque, méditation de pleine conscience et autres thèmes bien-être et qualité de vie au travail.
- Consultations de naturopathie (conseils en hygiène de vie, naturopathie, nutrition, micro-nutrition, phytothérapie, cohérence cardiaque)
- Consultations de coaching Cours de méditation
- Vente éventuelles de divers articles pendant des ateliers

Clause 3 : Modalités et mise en œuvre

A noter que le contrat de prestation de services conclu entre les parties compétentes et prévaut sur les CGV.

Les prestations sont réalisées soit :

- Dans les locaux de l'entreprise ou local mis à la disposition par l'entreprise pour l'exécution de la prestation

- Ou à distance par web conférence
- Tout achat de prestation ou d'objet auprès de la microentreprise Kelly Davenne, implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Clause n° 4 : Prix

Pour les entreprises le tarif est établi sur devis en fonction des besoins et demandes du client. Les prix des services vendus sont ceux en vigueur au jour de la commande.

Lorsqu'il y a des consultations individuelles qu'elles soient prises en charge par l'entreprise ou la personne individuelle. Une remise de 35% s'applique sur le tarif habituel appliqué hors contrat de prestation entreprise, et consultable sur le site internet www.ouvrezlavoiedupossible.fr à l'onglet CONTACT/TARIF

Kelly Davenne (ouvrezlavoiedupossible.fr) est une microentreprise en franchise en base de TVA (article 293B du Code Générale des Impôts). La microentreprise s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les services réservés aux prix indiqués lors de la prise de la commande correspondant au devis. La commande se fait après demande de devis et acceptation de celui-ci par la signature du responsable de l'entreprise ou du chef de service mandaté par lui. Les conditions particulières du devis et du contrat de prestation de service viennent compléter ces conditions générales de vente. Ces présentes CGV sont également consultables à l'onglet QVT/NATUROPATHIE ET COACHING EN ENTREPRISE du site www.ouvrezlavoiedupossible.fr propriété de Kelly Davenne.

Clause n° 5 : Droit de rétractation prestation de service : Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours pour changer d'avis. Le délai de 14 jours commence le jour de la conclusion du contrat pour une prestation de service pour les entreprises. Vous devez envoyer un courriel de rétractation à l'adresse : kelly.naturopathie@gmail.com

Cependant pour exercer ce droit vous devez remplir 3 conditions :

- Le contrat est signé hors établissement ou suite à la suite d'un démarchage
- L'objet du contrat n'a pas de lien avec l'activité principale de l'entreprise
- L'entreprise ne doit pas employer plus de 5 salariés

A partir de 6 salariés le droit de rétractation ne peut pas s'appliquer.

Clause n° 6 : Modalités de paiement

Le règlement des prestations de services s'effectue :

Pour les prestations de service de groupes par chèque ou par virement

- 25 % à la conclusion du contrat de prestation de service
- 50 % le jour de l'exécution de la prestation
- 25 % à 30 jours fin de mois à réception de la facture (envoyée à la fin des prestations)

Pour les consultations individuelles

Le règlement s'effectue par virement ou par chèque, éventuellement en espèce si le salarié prend en charge sa consultation individuelle au tarif entreprise.

- En totalité le jour de la consultation

Clause n° 7 : Retard de paiement En cas de défaut de paiement total ou partiel d'une ou plusieurs prestations de service des pénalités de retard de 10 euros par jour de retard s'appliqueront.

Clause n° 8 : Protection des données à caractère personnel :

Conformément au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, le vendeur met en place un traitement de données personnelles qui a pour finalité la vente et la livraison de produits et services définis au présent contrat. L'acheteur est informé des éléments suivants : l'identité et les coordonnées du responsable du traitement et, le cas échéant, du représentant du responsable du traitement : le Vendeur, tel qu'indiqué en haut des présentes CGV ; - les coordonnées du délégué à la protection des données : Madame KELLY DAVENNE – la base juridique du traitement : l'exécution contractuelle – les destinataires ou les catégories de destinataires des données à caractère personnel, s'ils existent : le responsable du traitement, ses services en charge du marketing, les services en charge de la sécurité informatique, le service en charge de la vente, de la livraison et de la commande, les sous-traitants intervenants dans les opérations de livraison et de vente ainsi que toute autorité légalement autorisée à accéder aux données en question-aucun transfert hors UE n'est prévu – la durée de conservation des données : le temps de la prescription commerciale – la personne concernée dispose du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données – la personne concernée a le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle – les informations demandées lors de la commande sont nécessaires à l'établissement de la facture (obligation légale) et à la livraison des biens commandés, sans quoi la commande ne pourra pas être passée. Aucune décision automatisée ou profilage n'est mis en œuvre au travers du processus de commande. Ce droit peut s'exercer par email, à l'adresse e-mail suivante : kelly.davenne@gmail.com

Confidentialité : Les données personnelles des clients sont confidentielles et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers hormis pour la bonne exécution de la prestation.

Clause n° 9 : Réalisation de la prestation Si la microentreprise Kelly Davenne n'honore pas les prestations demandées elle devra rembourser la totalité des avances faites par le client. Il peut demander un report de date mais il n'en est pas obligé. Si le client ne met pas en place les moyens pour la réalisation de la prestation (pas de salle, personnes non présentes etc...), les sommes déjà versées resteront acquise au prestataire, sans

indemnisation possible pour le client. En cas de force majeure un arrangement pourra être trouvé de report de date ne pouvant excéder 6 mois après la date initialement prévue. Le contrat de prestation de service sur lequel les parties se sont entendues complète et prévaut sur cette clause.

Clause n° 10 : Langue proposée : La seule langue proposée pour la conclusion du contrat est le français.

Clause n° 11 : Archivage

Le contrat est archivé 5 ans par la microentreprise Kelly Davenne, sous forme électronique, dans un disque dur externe dédié et protégé. Les factures sont archivées 10 ans.

La microentreprise KELLY DAVENNE archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil. Les registres informatisés de la microentreprise KELLY DAVENNE seront considérés par toutes les parties concernées comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

Clause n°13 - Droit applicable en cas de litiges de ventes ou prestations de services La langue du présent contrat est la langue française. Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront les seuls compétents.

Clause n° 14 - Propriété intellectuelle Tous les éléments du site ouvrezlavoiedupossible.fr, les supports de formation et les conférences sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de la micro entreprise KELLY DAVENNE. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement 1 de ces éléments.

Clause n° 15 : Service de médiation Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la Consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : Médiation Solution. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

ou par voie postale en écrivant à Médiation Solution 222, chemin de la bergerie 01800 SAINT JEAN DE NIOST